



Accusé de réception en préfecture  
02B-24200354-20211020-DEC-AG-21-110-AU  
Date de télétransmission : 25/10/2021  
Date de réception préfecture : 25/10/2021

CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

Décision du 20 octobre 2021

**DECISION DU PRESIDENT DE LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**  
**PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

**OBJET : Attribution du marché passé selon une consultation simple N°2021-0004 - Marché de conception et réalisation de supports de communication relatifs au nouveau réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Bastia.**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-0002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes en matière de commande publique ;

- En matière de fournitures et services :

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour) ;

Vu la consultation lancée le 8 octobre 2021 ;

Vu l'offre présentée ;

**OBJET : Attribution du marché passé selon une consultation simple N°2021-0004 - Marché de conception et réalisation de supports de communication relatifs au nouveau réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Bastia.**

**APPROUVE**

L'attribution du marché N°2021-0004 - Marché de conception et réalisation de supports de communication relatifs au nouveau réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la SARL AGEPE (RCS : 347891798) sise 2, rue Saint Jean 20200 BASTIA, pour un montant de 13 950 € HT ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget Transports chapitre 011 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **25 OCT. 2021**  
et publication ou notification  
du **25 OCT. 2021**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora HRAOUI